

Piscine municipale Montigny-lès-Metz

rue Pierre
de Coubertin, 19
57950 Montigny-
lès-Metz

1971 Architecte : **Jean Bigard**

2012-2014 Architectes de la restauration : **DRD Architecture**

Affectation : **piscine municipale**



Forte identité architecturale pour la halle des bains

Le centre nautique de Montigny-lès-Metz, dessiné par l'architecte Jean Bigard, a été inauguré le 26 juin 1971. A l'époque, la presse avait plébiscité l'ouvrage comme «l'un des plus beaux complexes de natation de l'Est de la France». Il comptait un grand bassin intérieur, un bassin olympique extérieur et une fosse à plonger de 3,5m de profondeur ainsi que de grands espaces verts.

En 2011, la Commune de Montigny-lès-Metz a décidé de rénover le complexe et de le rendre plus fonctionnel, moderne et accessible à tout public, y compris les personnes à mobilité réduite. La rénovation a engendré un travail de restructuration de l'ensemble des espaces et locaux tout en préservant les qualités architecturales de la halle du bassin extérieur. Il s'agissait là d'une volonté des autorités communales de conserver cette trace du passé. La halle véhicule en effet une forte identité architecturale avec ses grandes baies vitrées et son style caractéristique des années 1970.

Les espaces d'accueil ont été modernisés et reconstruits dans la trame du plan et des gabarits des bâtiments précédents. Un nouveau hall d'accueil a été conçu de façon à être plus lisible et visible depuis les voies d'accès. Les espaces vestiaires et sanitaires ont été restructurés de manière à les rendre conformes aux normes actuelles mais aussi de les rendre paisibles, accueillants et pratiques pour garantir l'hygiène et

la santé des usagers et du personnel. Le fonctionnement des locaux de service a également été optimisé.

Les aménagements extérieurs ont été entièrement repensés pour offrir convivialité, espace et communication. Ceci a notamment demandé la déconstruction des bassins extérieurs, leur aménagement en plages minérales et végétales et la transformation en amphithéâtre et espace de jeux de l'ancien bassin pour enfants. Une nouvelle piscine extérieure de dimensions et profondeur plus raisonnables a été construite.

La rénovation des bassins intérieurs, sous la halle, a été pensée dans une démarche éco-énergie et haute qualité environnementale.

Halle du bassin intérieur avec ses grandes baies vitrées et son style architectural caractéristique des années 1970; accès et circulation repensés et reconstruits sur la trame et le gabarit des anciens bâtiments.



Haute qualité environnementale

Le projet de rénovation s'inscrit dans le cadre de l'Agenda 21 de la ville de Montigny-lès-Metz et répond à des objectifs environnementaux, techniques et d'amélioration des qualités d'accueil.

Afin de réduire les déperditions d'énergie, l'isolation de la halle a été renforcée par l'extérieur pour les murs pleins. Les baies vitrées ont été remplacées par des doubles vitrées isolants dans des châssis en aluminium à rupture de pont thermique.

L'aménagement du plafond de la halle bassin prend en compte l'aération des éléments de structure en béton et une pompe à chaleur a été installée pour alimenter le système de dés-humidification de cet espace.

Un cuvelage en inox a été posé dans les bassins intérieurs. Ce matériau est plus moderne, fiable et écologique mais aussi d'un entretien plus aisé que le carrelage. Une pataugeoire et un espace ludique ont été créés pour les enfants.

Une nouvelle chaudière à condensation a été mise en place. Cinquante pourcents de la production d'eau chaude sanitaire sont assurés par des panneaux solaires et grâce à la récupération des calories sur les eaux grises des douches.

La proximité de la nappe phréatique a été valorisée dans la boucle thermique et permet d'alimenter l'ancienne fosse à plonger devenue réserve d'eaux souterraines pour le nettoyage et l'arrosage des espaces verts.

L'installation d'un système de récupération des eaux de pédiluve permet l'alimentation des toilettes. Le bloc d'accueil est recouvert d'une toiture végétalisée.

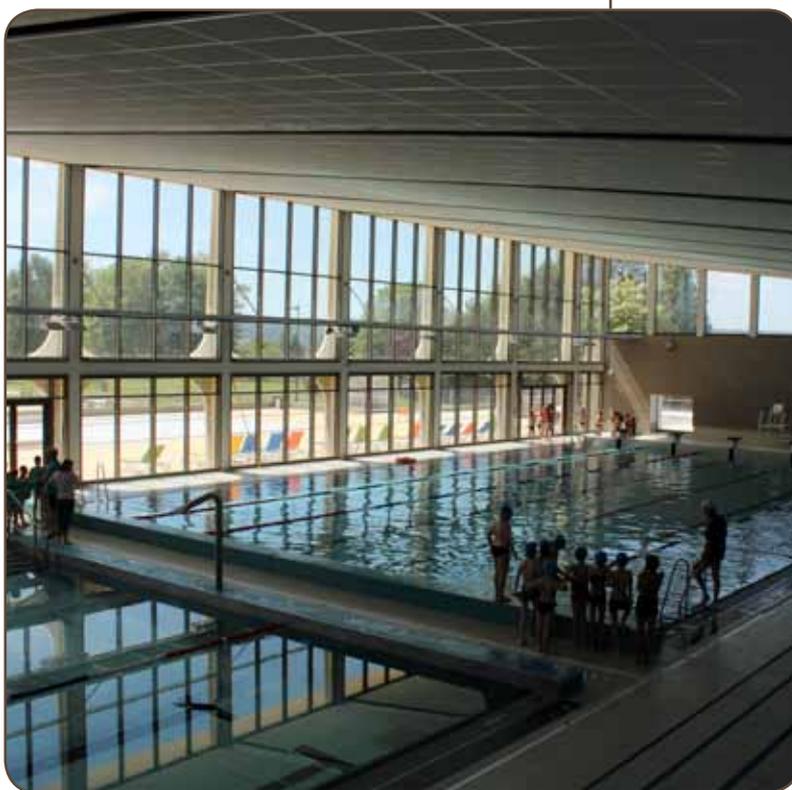
Toutes ces installations spécifiques permettent de réaliser des économies annuelles dans le fonctionnement du complexe nautique, avec des temps de retour variables mais économiquement maîtrisés.

Pour l'amélioration des qualités d'accueil, les gradins et la coursive ont été modernisés avec un nouveau revêtement de sol et la pose de couleurs chatoyantes au mur. Des cheminements avec marquage podotactile et des inscriptions en braille sur tous les équipements ont été installés pour les personnes malvoyantes, tout comme la mise en place de boucles auditives pour les malentendants et l'installation d'un fauteuil de mise à l'eau pour les personnes à mobilité réduite.



Pavillon rénové qui héberge l'administration au rez-de-chaussée et une cantine scolaire à l'étage; bassins intérieurs vu de la coursive intérieure.

L'aménagement du site est respectueux de l'environnement et offre un mélange harmonieux d'espaces dédiés aux sports aquatiques et à la détente avec une belle lagune extérieure et une végétation adaptée.



Cette opération de revitalisation combine harmonieusement respect des éléments forts de l'architecture des années 1970, modernisation et performances énergétiques.